

Strasbourg, le 30 septembre 2002

Objet : Installations classées pour la protection de l'environnement  
Pollution des sols

P.J. : 4 projets d'arrêtés

Les établissements DE DIETRICH ont exploité une fonderie et les équipements annexes pendant 150 à 300 ans, selon les sites, sur les communes de REICHSHOFFEN, ZINSWILLER-OBERBRONN, NIEDERBRONN LES BAINS et MERTZWILLER.

Excepté les installations de NIEDERBRONN, l'activité de fonderie a été abandonnée sur les autres sites, qui demeurent cependant assujettis à la législation des installations classées pour la protection de l'environnement au regard des installations toujours en exploitation.

L'activité de fonderie répond au cadrage énoncé par la circulaire du 3 avril 1996 du Ministre de l'Environnement demandant la réalisation d'une Evaluation Simplifiée des Risques (ESR) des activités ayant potentiellement pu conduire à une pollution des sols.

La société ALSTOM DDF, exploitant désormais le site de REICHSHOFFEN, a réalisé au cours de l'été 2002 une ESR.

Des teneurs supérieures aux Valeurs de Définition de Source Sol ont été détectées pour les PCB, l'arsenic, le chrome, le cuivre, le plomb, le zinc, le nickel, les hydrocarbures totaux, le naphtalène (HAP). Toutefois, les Valeurs de Constat d'Impact n'ont pas été dépassées (en usage non sensible).

Dans la nappe les Valeurs de Définition de Source Sol sont dépassées pour le baryum, sur de multiples points. Les Valeurs de Constat d'Impact (usage non sensible) sont dépassées pour les hydrocarbures totaux et le benzo(a)pyrène (HAP).

L'ESR considère le site relevant de la classe II : à surveiller.

La proposition de prescriptions ci-jointe, relative au site ALSTOM, définit un protocole de surveillance.

La réalisation d'une ESR sur les autres sites se justifie au regard de l'activité passée, des résultats obtenus sur le site de REICHSHOFFEN mais aussi au regard des écarts qui ont pu être constatés sur la surveillance de la nappe des sites de MERTZWILLER et ZINSWILLER-OBERBRONN :

**MERTZWILLER :**

- indice phénol : 10 µg/l (valeur de constat d'impact (VCI) : 0,5 µg/l),
- ammonium : 2 000 µg/l (VCI : 500 µg/l),

**ZINSWILLER-OBERBRONN :**

- fluorures : 3 100 µg/l (VCI : 1 500 µg/l),
- hydrocarbures totaux : 50 µg/l (VCI : 10 µg/l).

Les propositions de prescriptions ci-jointes, relatives aux sites de ZINSWILLER-OBERBRONN, NIEDERBRONN LES BAISNS et MERTZWILLER, prévoient l'élaboration d'une ESR. Ces études permettront donc d'évaluer le passif des sites et de mettre en place, ou d'adapter, selon le cas, les conditions de surveillance de l'impact du site sur son environnement.

L'inspection des installations classées a consulté les exploitants le 2 septembre 2002 sur le présent projet de rapport et sur les propositions de prescriptions :

- ALSTOM a alors produit l'ESR ; aussi, la demande d'étude a-t-elle été abandonnée au profit de la mise en place de la surveillance.
- DE DIETRICH THERMIQUE n'a pas formulé d'observation.
- DE DIETRICH GLASS-LINING n'a pas formulé d'objection.